

Protocole d'usage des couvertures lestées mises à disposition par le PRH56.

Dans le cadre de ses missions, le Pôle Ressources Handicap du Morbihan met à disposition des crèches des malles pédagogiques pour aborder et accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou en cours de diagnostic.

Dans ces malles, vous pouvez être amené à découvrir la couverture lestée.

Modèle :

Couverture lestée de 1kg de chez HOPTOYS - 90x120 cm



Usage et modalités :

Cette couverture peut être utilisée dans le cadre d'atelier sensoriel.

Elle permet aux enfants de découvrir la contenance physique mais en aucun cas la contention et n'est pas à vocation thérapeutique dans le cadre de l'usage en crèche.

Dans le cadre du prêt de matériel, cette couverture est destinée à être explorée par les enfants librement, du fait supplémentaire de sa surface texturée.

Elle n'est pas dans ce cas un objet thérapeutique.

Uniquement sur les temps d'éveil lors d'atelier sensoriel

Pour apaiser lors de l'endormissement :

Uniquement pour les enfants de plus de deux ans sous surveillance de l'adulte ou en pièce de vie toujours sous la surveillance des professionnels.

En cas d'usage pour accompagner l'endormissement, la couverture doit être positionnée sur la partie ventrale de l'enfant avec les bras dégagés, hors de la couverture.



A proscrire :

L'usage de turbulette ou surpyjama lestés

La couverture ne doit pas dépasser les 10% du poids de l'enfant

Couverture de 1kg pour les enfants de 10kg et plus.

Pas d'usage sur les temps de sieste pour les enfants de moins de 2 ans

Si usage quotidien pour l'endormissement de l'enfant de plus de 2 ans sous la surveillance de l'adulte ; obligation de mise en place d'un protocole.

Pas d'usage sur les temps de sieste de bébés de moins de 2 ans.

Lavable en machine.

Protocole édité en janvier 2024 et visé par la PMI.